

N° 2025-043

OBJET :

Subventions 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 8 avril, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Morzine, sous la présidence de Madame Yannick TRABICHET.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 2 avril 2025

Présents :

Mmes ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth, VERNET Josette, MARTEL Mireille, TRABICHET Yannick et MUFFAT Sophie.

MM. BERGER Jean-François, FOURNET Bernard, BÉARD Patrick, VINET Philippe, GIROD Jean-Marc, VUATTOUX Rémy, MUFFAT Jean-François, MENOUD Jean-François, HAUTEVILLE Laurent, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Résultat du vote :

votants : .....24  
pour : .....24  
contre : .....00  
abstention : .....00

Procurations ont été données :

- par M. MUTILLOD Christophe à M. BERGER Jean-François,
- par Mme LEFANT Myriam à Mme ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth,
- par M. CHALENCON William à M. MUFFAT Jean-François,
- par Mme VERMANT Rebecca à M. VINET Philippe,
- par M. VUAGNOUX Jean-Louis à M. MENOUD Jean-François,
- par Mme BERNAZ Célia à M. LOMBARD Gérald,
- par M. DEGENEVE Alain à M. VUATTOUX Rémy,
- par M. TOURNIER Henri-Victor à Mme TRABICHET Yannick.

M. LOMBARD Gérald a été élu secrétaire de séance.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,**

- à l'unanimité,
- décide d'attribuer les subventions suivantes au titre de l'année 2024 :
 

▫ Sporting Club Morzine Vallée d'Aulps	30 000,00 €
▫ FC Brevon	10 000,00 €
▫ OT Morzine (Trail des Hauts-Forts)	500,00 €
▫ Comité des Fêtes de Reyvroz (Trail de Reyv')	500,00 €
▫ Les Bérets Attablés (KMV de Nantaux)	500,00 €
▫ Ametya	9 000,00 €
▫ Secours en Montagne – section Morzine	4 000,00 €
▫ Secours en Montagne – section Brevon	1 800,00 €
▫ Secours en Montagne – section St Jean d'Aulps	500,00 €
▫ Sourire et Main Tendue	400,00 €
▫ Association du Musée de la Musique Mécanique	
▪ subvention fonctionnement :	34 000,00 €
▪ subvention manifestations :	45 000,00 €
▫ Association des conciliateurs de justice de la CA de Chambéry	500,00 €
▫ MJC du Brevon	8 500,00 €
- autorise Madame la Présidente à signer les conventions de transparence financière nécessaires au versement des subventions supérieures à 23 000 euros,
- charge Madame la Présidente de procéder au versement de ces subventions.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS  
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

La Présidente  
Yannick TRABICHET



Le secrétaire de séance  
Gérald LOMBARD



CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le : .....

Publié ou notifié

Le : .....

